

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 30 avril 2024 à 18h00 à Mérindol-les-Oliviers**

Le Conseil communautaire, convoqué le 24 avril 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes de Mérindol-les-Oliviers, sous la présidence de Michel GREGOIRE, 1^{er} Vice-Président pour le Président, empêché le jour de la séance

Secrétaire de séance : Madame Patricia GIELLY

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 68

Etaient présents : 50 (dont 3 suppléants)

Éric RICHARD - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Patricia GIELLY - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Odile TACUSSEL - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Thierry TATONI - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alan PUSTOCH - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Jean-Claude GRAS - Claude BAS - Jessica PERRAUD-JARJAYE (suppléante) - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Gérard NELH (suppléant) -

Etaient absents ou excusés : 32

Marc HAMARD - Annie FEUILLAS - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Sébastien ROUSTAN - Laurence CHAUDET - Gérard TRUPHEMUS - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Christian CORNILLAC - KLEIN Laurent - Stéphanie POUYET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Didier LAFFITTE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Marie-Noelle ARMAND - Gérard PEZ - Jacques NIVON - Michel TREMORI - Claude SOMAGLINO

Excusés ayant donné pouvoir : 18

Juliette HAÏM a donné pouvoir à André DONZE - Eric LYOBARD a donné pouvoir à Alain FRACHINOUS - Sébastien DUPOUX a donné pouvoir à Fabienne BARBANSON - Mathieu ANDRE a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Philippe CAHN - Didier GILLET a donné pouvoir à Michel GREGOIRE - Thierry DAYRE - a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Odile PILOZ a donné pouvoir à Thierry TATONI - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Isabelle TEISSEYRE a donné pouvoir à Christian TEULADE - Alain MONGE a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Martial BONNEFOY a donné pouvoir à Christelle RUYSSCHAERT - Olivier SALIN a donné pouvoir à Patricia GIELLY - Jean-Louis NICOLAS a donné pouvoir à José FERNANDES - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Gérard NELH - Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Aurélie LOUPIAS - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Pascal CIRER-METHEL - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Sébastien BERNARD

Rapporteur : Nadia MACIPE

Administration Générale

075-2024 Appel à projet ACTEE / Programme CHÊNE / FNCCR

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 18 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

Vu le décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire ;

Vu l'arrêté du 10 mars 2019 portant validation du programme ACTEE ;

Considérant que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR) est porteuse du Programme CEE ACTEE+, référencé PRO-INNO-52. Ce programme, apporte un financement, via des appels à projets, aux collectivités lauréates pour déployer un réseau d'économes de flux, accompagner la réalisation d'études technico-économiques, le financement de la maîtrise d'œuvre, ainsi que l'achat d'équipements de suivi de travaux de rénovation énergétique.

Considérant que le Programme ACTEE+ vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie. Le déploiement de ce programme dans tout le territoire national repose sur une implication forte des collectivités territoriales volontaires.

Considérant que le 27 septembre 2023, le dossier de candidature a été retenu par le Jury du Programme ACTEE pour la mise en œuvre des actions décrites dans la candidature. Les membres du groupement pourront donc bénéficier d'un accompagnement méthodologique et de financements pour mettre en œuvre des actions en matière d'efficacité énergétique validées par le Jury de l'AAP CHENE.

Les dépenses éligibles sont de différentes natures :

- poste d'économe de flux,
- acquisition d'outils de mesure et suivi des consommations énergétiques,
- prestation SDIE.

Concernant l'assistance à maîtrise d'œuvre, la CCBDP est invitée par le financeur à déposer une demande ultérieure, une fois les études réalisées.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de réduction des consommations d'énergie en application des exigences imposées par le décret tertiaire.

Les dépenses et aides prévisionnelles retenues dans la candidature sont les suivantes :

**BUDGET PREVISIONNEL - CANDIDATURE CCBDP - PROJET SDIE
 FONDS CHENE (CEE) programme porté par la FNCCR 2023-2026**

LOT	TOTAL	Maître d'Ouvrage	Rappel taux d'aide
Lot 1 - Ressources Humaines / Économies de flux	Total	Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale	65 %
<i>Nombre d'économies de flux financés</i>	1,00	1,00	
<i>Nombre de mois</i>	27	27	
<i>Coût global (€)</i>	90 000,00 €	90 000,00 €	3 ans 2023-2026
<i>Aide sollicitée (€)</i>	58 500,00 €	58 500,00 €	
Lot 2 - Outils de mesure et de suivi	Total	Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale	50 %
<i>Nombre d'outils financés</i>	1,00	1,00	
<i>Coût global (€ HT)</i>	800,00 €	800,00 €	
<i>Aide sollicitée (€ HT)</i>	400,00 €	400,00 €	
Lot 3 - Études énergétiques = Réalisation du SDIE	Total	Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale	60 %
<i>Nombre</i>	1,00	1,00	
<i>Coût global (€ HT)</i>	90 000,00 €	90 000,00 €	
<i>Aide sollicitée (€ HT)</i>	54 000,00 €	54 000,00 €	
Lot 4 - Maitrise d'œuvre	Total	Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale	
<i>Nombre de site visé</i>		Non retenu : à présenter en phase II	
<i>Surface de plancher (m²)</i>		Non retenu : à présenter en phase II	
<i>Coût global (€ HT)</i>		Non retenu : à présenter en phase II	
<i>Aide sollicitée (€ HT)</i>		Non retenu : à présenter en phase II	
Lot 5 - AMO & API	Total	Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale	50 %
<i>Nombre</i>	19,00	19,00	
<i>Coût global (€ HT)</i>	38 000,00 €	38 000,00 €	
<i>Aide sollicitée (€ HT)</i>	19 000,00 €	19 000,00 €	
COUT TOTAL HT - PREVISIONNEL	218 800,00 €		
AIDE SOLLICITEE TOTAL HT - FONDS CHENE 2023	131 900,00 €		

Il est précisé que suite à la sélection par le Jury de la candidature du groupement ACTEE porté par la Communauté de Communes Baronnies en Drôme Provençale, coordonnateur, une convention de partenariat relative à la mise en œuvre du projet lauréat sera conclue entre la FNCCR et l'ensemble des collectivités membres du groupement.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote
décide**

POUR : 68

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER la mise en œuvre du dossier de candidature retenu par le jury ACTEE pour l'AAP CHENE ;

D'APPROUVER le montage et le fonctionnement de la convention porté par la Communauté de communes des BaronnieS en Drôme Provençale ;

D'AUTORISER le Président à signer toutes pièces ou documents afférents à la présente délibération ;

D'AUTORISER le Président à engager les dépenses liées aux actions portées dans le cadre de la candidature à l'AAP CHENE et retenue par le Jury ACTEE.

La Secrétaire de séance,

Patricia GIELLY

Le Président,

Thierry DAYRE

Transmission en préfecture le :

Mise en ligne le :

Ampliation à :